

1 rue Léonard de Vinci
77170 Brie-Comte-Robert

☎ : 01 60 62 15 81

✉ : communaute@loreedelabrie.fr

SEANCE DU MERCREDI 17 DECEMBRE 2025

N° 67-2025

Objet : Ajout d'un tarif pour le chalet dégustation dans le cadre des animations de fin d'année

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la délibération du Conseil communautaire N° 46-2021 du 29 septembre 2021 portant création d'une régie de recettes,

Vu la délibération N° 53-2022 en date du 29 juin 2022 portant sur la mise à jour de la régie 19342 « Manifestation Diverses »,

Vu la délibération N° 60-2024 en date du 20 novembre 2024 portant sur la mise à jour de la régie 19342 « Manifestation Diverses »,

Vu la délibération N° 58-2025 en date du 19 novembre 2025 portant sur les tarifications dans le cadre des animations de fin d'année

Vu la note explicative de synthèse,

Considérant l'organisation d'animations de fin d'année du 20 décembre 2025 au 03 janvier 2026,

Considérant qu'il est apparu pertinent de proposer également de l'alimentation sucrée,

Considérant, dès lors, qu'il convient d'ajouter un tarif pour le chalet dégustation lié à l'organisation et la tenue de cet évènement,

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire,

Article 1^{er} : Adopte l'ajout d'un tarif de vente pour le stand dégustation :

CHALET DEGUSTATION	TARIF
Beignet en forme de bretzel	3,00 €

Article 2 : Autorise Monsieur le Président à percevoir les recettes relatives à l'organisation et à la tenue de cet évènement.

Article 3 : Dit que les recettes seront inscrites au budget de la Communauté de communes de l'Orée de la Brie.

Délibération adoptée à l'unanimité,

Fait à Brie-Comte-Robert, le 18 décembre 2025.

Le Président,
Jean LAVIOLETTE



1 rue Léonard de Vinci
77170 Brie-Comte-Robert

☎ : 01 60 62 15 81

✉ : communaute@loreedelabrie.fr

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU MERCREDI 17 DECEMBRE 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le dix-sept décembre à dix-neuf heures, le Conseil de la Communauté de communes de l'Orée de la Brie, légalement convoqué le onze décembre deux mille vingt-cinq s'est rassemblé en son siège, 1 rue Léonard de Vinci à Brie-Comte-Robert.

Etaients présents :

Mesdames BERNARDO, FERRER, LABRUYERE, LAFORGE, LOUISE-ADELE, MOLINERIS, NOEL, ROLLET, SANTIN, SAUVIGNON, VINIT et Messieurs BEZOT, COLLON, COULOUMY, DARMON, DENION, DUPUY, LAVIOLETTE, MORIN, PRUVOT, RALLIERE, SAUVIGNON, SERGEANT, VILLAÇA, WOFYSY.

Etaients représentés :

Monsieur PENNEC pouvoir à Madame NOEL.
Monsieur SAMANIEGO pouvoir à Monsieur COLLON.

Etaients absents excusés :

Mesdames BOYER et GIRAUD.
Monsieur CHEVALIER.

Il a été procédé à l'élection d'un secrétaire de séance pris au sein du Conseil communautaire pour la présente séance, Madame SANTIN a été désignée pour remplir ces fonctions et les a acceptées.

Les pouvoirs ont été délivrés aux membres du Conseil communautaire présents, conformément à l'article L. 2121-20 du Code Général des Collectivités Territoriales, pour leur permettre de voter au nom des conseillers communautaires empêchés.

Membres composant le Conseil communautaire : **30**

Membres en exercice : **30**

Membres présents : **25**

Membres excusés et représentés : **2**

Membres absents non représentés : **3**

Approbaton du procès-verbal de la dernière séance

Sous la présidence de Monsieur LAVIOLETTE, Président.

Le Conseil communautaire, à l'unanimité, approuve le Procès-verbal de la séance du mercredi 19 novembre 2025.